5e Circonscription : Jean-François Lovisolo devient député de Vaucluse



Avec 50,81%, Jean-François Lovisolo (Ensemble-Majorité présidentielle) devrait empêcher le RN de réaliser le grand schelem dans le Vaucluse en remportant la 5e circonscription. Le président de l'association des maires de Vaucluse devance la RN Marie Thomas de Maleville (49,19%) de moins de 600 voix. Le taux de participation s'élève à 47,23%.



Appel à candidature : élection des juges au tribunal de commerce d'Avignon



Dans le cadre de la préparation annuelle de l'élection des juges au tribunal de commerce d'Avignon, la <u>CPME de Vaucluse</u> (Confédération des petites et moyennes entreprises) lance un appel à candidature afin d'intégrer cette fonction.

Pour rappel, le <u>tribunal de commerce</u> est la juridiction spécialisée du premier degré, composée de juges élus par les dirigeants d'entreprise. Elle tranche les conflits entre les commerçants ainsi que les litiges relatifs aux actes de commerce et statue en matière de défaillance d'entreprise.



Les juges des tribunaux de commerce sont élus pour 2 ans, avec la possibilité de 3 renouvellements. Pour être éligible, les candidats devront remplir les conditions prévues dans les articles du code de commerce : L723-4 ; L723-5 ; L723-6 ; L723-7 ; L723-8.

Les candidats devront également être dotés d'une disponibilité suffisante (1 jour par semaine en moyenne), d'une bonne expérience de la gestion d'entreprise, du sens de l'engagement, d'une forte capacité de réactivité et de synthèse, et enfin d'une certaine aisance avec l'outils informatique. Le(la) candidat(e) devra ensuite s'engager afin d'accomplir les missions de formation proposées et obligatoires. Pour pré-candidater, envoyer un mail à contact@cpme84.org.

Comment les Américains de Vaucluse viventils l'élection Trump vs Biden ?



L'élection présidentielle américaine aura lieu le mardi 3 novembre prochain. Donald Trump ou Joe Biden ? Le pays de l'oncle Sam est partagé. En Vaucluse, les Américains expatriés



participent aussi grandement à cette élection.

Plusieurs centaines d'Américains en âge de voter ont choisi de vivre en Vaucluse. Même de l'autre côté de l'Atlantique, ils font le choix de participer aux différentes élections qui se déroulent tous les 2 ans dans leur pays. Ainsi, que ce soient les élections sénatoriales ou les présidentielles, ils conçoivent l'importance de leur vote. « Le vote est un droit que nous pouvons exercer à l'intérieur du pays, mais aussi depuis l'extérieur, explique Jack McDermott, Américain originaire du Connecticut habitant à Roussillon. Nous accordons une grande importance aux différents problèmes qu'il peut y avoir dans notre pays, des problèmes qui peuvent nous affecter même si nous sommes à l'étranger. » Entre impôts et droit de vote, les Américains en Vaucluse, tout comme ceux aux États-Unis, s'exposent aux conséquences de l'environnement politique de leur pays chaque jour.

Des expatriés plus ou moins impliqués

Si certains se sentent autant concernés que leurs compatriotes toujours présents sur le sol des États-Unis, d'autres ne vivent pas l'élection de la même manière. « L'élection américaine m'impacte beaucoup moins ici en France », confie Colleen Harrison, Avignonnaise originaire de l'Oregon. Pas de manifestants pro-Biden ou pro-Trump dans les rues. Pas de débat échauffé autour de la table aux repas familiaux. Les seuls signes de l'élection présidentielle américaine sont les débats politiques opposant Donald Trump à Joe Biden diffusés par les médias. « D'un côté, on a CNN qui est très démocrate et, de l'autre, il y a Fox News qui est très républicain, donc c'est compliqué de trouver une réalité neutre », déplore l'américaine. Forcés de suivre les deux côté,s pour ceux dont le choix s'avère difficile, les 'Américains vauclusiens' essayent tout de même de suivre l'actualité politique de leur pays d'origine.

Une division notable

Au problème de neutralité s'ajoute la division à laquelle la superpuissance mondiale fait face. Beaucoup d'Américains ne savent pas pour qui voter. « Cette année, beaucoup d'entre nous vont voter contre un candidat, plutôt que d'adopter la démarche de voter pour l'un d'eux », ajoute Colleen Harrison. En France depuis 1987, l'expatriée se trouve tiraillée pour la première fois par une élection. Dans un pays déjà très divisé par les différents événements qui ont fait l'objet de nombreux débats dans le monde ces derniers mois, l'élection présidentielle ne facilite rien.

Un vote d'une importance capitale

Même si les candidats de cette élection présidentielle ne font pas l'unanimité, les expatriés mesurent tout de même l'importance de voter. Le vote est un droit que bon nombre d'Américains ne sous-estiment pas. « Même si l'élection est particulièrement compliquée cette année, j'ai le droit de voter pour l'une des personnes les plus importantes de la planète, je ne peux donc pas le prendre à la légère », assure l'Orégonaise. Le nombre d'Américains à l'étranger, bien inférieur à celui de ceux présents aux États-Unis, ne diminue en rien l'impact de leur vote sur l'élection. « Ce sont souvent les votes par correspondance qui font la différence dans une élection comme celle-ci », justifie Jack McDermott.

« Ma femme et moi avons envoyé nos votes à la fin du mois d'août »

La controverse du vote par correspondance

Au vue de la crise sanitaire mondiale, beaucoup d'Américains ne souhaitent pas se déplacer. Le vote par correspondance semble être la solution idéale. Pourtant, beaucoup s'y opposent, notamment au sein du Parti républicain. Les démocrates, eux, y sont moins réticents. Le président américain Donald Trump met, lui-même, en doute la validité du vote par correspondance, craignant une fraude en faveur de son adversaire Joe Biden. Un facteur majeur pose problème à cette élection : les délais postaux. Certains votes ne pourraient pas être pris en compte et, donc, fausser les résultats de l'élection. Pour les Américains en Vaucluse, le problème n'en est que dupliqué. En effet, aux délais postaux de l'US Postal Service s'ajoutent les délais postaux internationaux. « Ma femme et moi avons envoyé nos votes à la fin du mois d'août », déclare Jack McDermott. Président de la branche avignonnaise de l'organisation Democrats Abroad, le Connecticutais accorde une importance toute particulière au respect des délais postaux. « Nous encourageons et aidons nos membres à envoyer leur vote le plus tôt possible », ajoute-til.

Un service postal peu fiable

Alors que la direction de l'US Postal Service affirme être capable de gérer les votes par correspondance, les chiffres inquiètent. « Dans le Michigan, des médicaments qui mettaient 3 jours à arriver mettent maintenant près de 2 semaines », écrit le *New York Times*. Cette année, environ 80 millions de votes par correspondance sont attendus, contre près de 34 millions pour l'élection présidentielle de 2016. Donald Trump estime alors que cette méthode lui est défavorable et la qualifie « d'extrêmement humiliante pour le pays et pour la démocratie ». La peur d'annoncer un gagnant, et de se rendre compte quelques heures ou quelques jours plus tard que tous les bulletins n'ont pas été comptés, crée une atmosphère hostile aux Etats-Unis. En Vaucluse, cette crainte est plus dissipée. « Les personnes qui s'occupent des votes par correspondance sont beaucoup plus compétentes qu'il y a 20 ans, justifie l'expatrié à Roussillon, notamment depuis l'incident des présidentielles en 2000. Le cauchemar de l'élection présidentielle d'il y a 20 ans rejaillit dans les têtes des citoyens américains. Alors que la victoire semblait être remportée par le candidat démocrate Al Gore, c'est finalement le républicain George W. Bush qui a siégé à la Maison-Blanche un mois après les résultats de l'élection. En Vaucluse, les Américains n'attendent qu'une chose : savoir qui de Joe Biden ou Donald Trump dirigera leur pays d'origine.

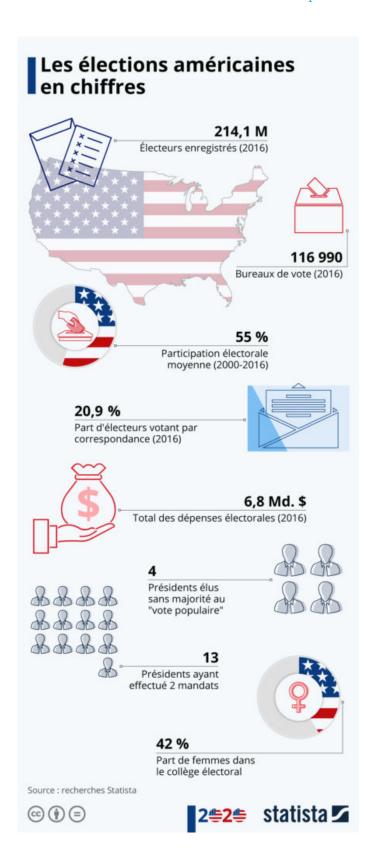
Democrats Abroad, une campagne en Vaucluse et à l'international

Les 275 membres américains 'vauclusiens' de Democrats Abroad se réunissent souvent pour faire campagne. Ils suivent généralement le calendrier politique de leur pays d'origine et s'encouragent mutuellement à voter et à comprendre les problématiques auxquelles les États-Unis sont confrontés. Depuis la pandémie, il est devenu plus difficile pour eux de se rencontrer. Les réunions se font par visioconférence ou en petit comité. Pour l'élection présidentielle du mardi 3 novembre prochain, rien n'est encore sûr. Les membres du comité ne savent pas encore s'ils pourront se réunir et découvrir le résultat ensemble comme ils le font tous les 4 ans.



Fondée en 1964, Democrats Abroad est l'organisation officielle du parti démocrate américain à l'étranger. Implanté partout dans le monde, le groupe compte 12 branches différentes rien qu'en France, dont une à Avignon. Son équivalent rival, Républicain Overseas, lui, n'est pas présent en Vaucluse, qui est un département plutôt convoité par les démocrates.







Par Vanessa Arnal, Journaliste stagiaire de l'Ecole de journalisme de Nice

Sénatoriales en Vaucluse : 5 listes pour 3 fauteuils



Deux listes 'Les Républicains', deux autres d'extrême droite et une de gauche s'affronteront, ce dimanche, pour obtenir l'un des 3 sièges dont le Vaucluse dispose au Sénat. Un scrutin où 'La République en marche' sera absente en raison de l'invalidation de sa liste.

« Les élections sénatoriales sont les seules élections où les électeurs mentent plus que les candidats », s'amuse à répéter un sénateur centriste afin d'illustrer les particularités de ce scrutin indirect réservé aux seuls grands électeurs. En Vaucluse, ils seront ainsi 1 303 à désigner, dimanche 27 septembre prochain, les 3 représentants du département qui iront siéger sur les bancs du palais du Luxembourg



dans ce cadre cette élection partielle visant à renouveler les mandats de 172 sénateurs sur les 348 siégeant actuellement.

Cinq listes sont sur la ligne de départ :

- la liste 'Des vauclusiens pour une France qui gagne' d'Alain Milon, candidat sortant LR (Les Républicains), accompagné d'Anne-Marie Bardet, Pierre Gonzalvez, Marie-Ange Conté et Patrick Adrien,
- la liste du Rassemblement national 'Libertés, localisme, identité : protégeons le Vaucluse !' de Bénédicte Auzanot avec Philippe de Beauregard, Anne-Sophie Rigault, Joris Hébrard et Marie Thomas de Maleville
- la liste d'union 'Pour un Vaucluse solidaire et écologique' du socialiste Lucien Stanzione avec Sylvie Fare, André Castelli, Alexandrine Meynaud et Pierre Maurel
- la liste 'Le Vaucluse au présent' du LR Jean-Baptiste Blanc avec Dominique Santoni, Alain Dufaut (sénateur LR sortant), Anne-Priscille Bazelaire et Dominique Bodon,
- la liste 'Vaucluse Espoir' de la Ligue du Sud de Marie-Claude Bompard accompagnée de Pierre Marquestaut, Marie Calero, Jacques Bompard et Marie-France Lorho.

La liste LREM invalidée

A noter que pour des raisons liées à des conditions d'éligibilité tirées des articles L.O. 160 et L.O. 132 II du code électoral, une 6^e liste, la liste LREM (*La République en marche*), conduite par Laurence Chabaud n'a pas pu être enregistrée par la préfecture. Cette liste comptait dans ses rangs le sénateur sortant Claude Haut ainsi que Carine Blanc, Jean-Luc Borel et Michèle Malivel.

La raison de cette invalidation : « les directeurs généraux, directeurs généraux adjoints, directeurs, directeurs adjoints et chefs de service du conseil régional, de la collectivité territoriale de Corse, du conseil départemental, des communes de plus de 20 000 habitants, des communes de plus de 20 000 habitants, des communautés d'agglomération, des communautés urbaines et des métropoles » ne peuvent exercer le mandat de sénateur. Une situation dans laquelle s'est retrouvée Laurence Chabaud, maire de Saumane-de-Vaucluse, mais surtout directrice de l'environnement au sein de la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV), fonction incompatible avec cette élection comme on peut le lire dans le mémento du ministère de l'Intérieur destiné à l'usage des candidats.

Un mandat de 6 ans

Les 348 sénateurs français sont élus au suffrage universel indirect par environ 162 000 grands électeurs. Dans chaque département, les sénateurs sont élus par un collège électoral de grands électeurs composé d'élus de cette circonscription : députés et sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux, conseillers municipaux, élus à leur poste au suffrage universel. Un sénateur est élu pour un mandat de 6 ans. Selon le nombre de sièges à pourvoir, les sénateurs sont élus au scrutin majoritaire à deux tours (circonscriptions désignant 1 ou 2 sénateurs) ou au scrutin de liste à la représentation proportionnelle



(circonscriptions désignant 3 sénateurs ou plus).